

OMALIUS



Étudiant et entrepreneur

Une double vie, un statut

Ils ont des projets innovants. Ils rêvent de concrétiser leurs rêves en créant leur propre entreprise tout en poursuivant leurs études. On les appelle les « étudiants entrepreneurs ». Ils sont aujourd'hui reconnus et soutenus tant sur le plan académique que sur le plan social par des statuts spécifiques. À Namur, ils peuvent aussi désormais rejoindre l'incubateur pour étudiants, Linkube, auquel est étroitement associée l'Université de Namur. Quelles sont les motivations de ces apprentis entrepreneurs? Comment peut-on stimuler leur créativité? Et quel poids l'entrepreneuriat a-t-il dans l'économie? Réponses avec les spécialistes de l'entrepreneuriat de l'Université de Namur.

Lucas Vandierendonck et Brieuc Debois rêvent de commercialiser à grande échelle leurs jus de fruits et de légumes vitaminés. Antoine Conte développe des chalets modulables, facilement transportables et montables, pour les proposer à des entreprises événementielles. François Van Rysselberghe, Daniel Vos et Quentin Rose planchent sur la création d'applications pour smartphone et travaillent sur le développement web et sur la ludification des jeux vidéo. Thomas Fransolet et Steve Nono fabriquent avec un de leurs amis un miroir intelligent

sur lequel on pourrait trouver la météo, des informations sur le trafic, ou ses propres mails. Tous sont étudiants à l'Université de Namur, en Ingénieur de gestion, Informatique ou Sciences économiques et de gestion. Et tous mènent de front un double chantier: poursuivre leurs études universitaires et créer leur entreprise. Officiellement, sur le plan académique et social, ils sont « étudiants entrepreneurs ». Depuis la rentrée académique de septembre 2016, un statut académique d'étudiant entrepreneur a ainsi été créé au sein du Pôle académique de Namur (PAN) regroupant l'ensemble

des établissements d'enseignement supérieur situés dans la province, dont l'Université de Namur. « Est reconnu comme étudiant entrepreneur, tout étudiant régulièrement inscrit dans un programme de formation d'un établissement du PAN et qui, soit souhaite développer un projet d'entreprise ou entrepreneurial parallèlement à ses études, soit est en phase de lancement d'une entreprise, soit est déjà fondateur ou dirigeant d'une entreprise », explique Annick Castiaux professeure en Gestion de l'innovation.

Suite page 2



Page 4

Le profil sociologique de nos parlementaires



Page 7

L'invité
YVES POULLET
Recteur de l'UNamur

INFO DERNIÈRE MINUTE

Page 11

Le futur recteur de l'UNamur
NAJI HABRA



Étudiant et entrepreneur

Une double vie, un statut

Suite de la page 1

« L'objectif de ce statut académique est de faire en sorte que l'étudiant soit reconnu par l'institution dans son projet entrepreneurial. On veut mettre en évidence qu'au sein de l'Université, l'entrepreneuriat est pris au sérieux et est valorisé. Valoriser par exemple, si cela se prête au cursus de l'étudiant, en crédits. Ou en lui faisant bénéficier de certaines facilités dans son cursus comme par exemple, un allègement de son programme », poursuit Annick Castiaux. Depuis la rentrée, une petite dizaine d'étudiants de l'Université jouit ainsi de ce statut académique.

À côté de cette reconnaissance académique, une reconnaissance sociale de ces étudiants entrepreneurs à travers un statut spécifique, est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. Il crée pour les moins de 25 ans, un contexte fiscal et social favorable au développement d'une activité entrepreneuriale. Par exemple, il prévoit un régime de cotisations sociales avantageux pour les étudiants qui ont des revenus inférieurs au plancher fixé pour les indépendants à titre principal (13010,66 euros en 2016), ou le maintien des droits en soins de santé en tant que personne à charge si les revenus sont inférieurs à 6505,33 euros. Objectif ? Encourager la démarche entrepreneuriale auprès des jeunes, qui selon une étude d'Eurostat reste encore faible en Belgique: en 2015, le taux d'indépendants chez les jeunes de moins de 25 ans est ainsi de 5,9 % en Belgique pour 7,5 % au niveau européen.

« Linkube », l'incubateur namurois pour les étudiants

Désormais, des structures d'appui sont également mises à disposition de ces apprentis entrepreneurs. Aux quatre coins de la Wallonie se développent ainsi depuis deux ans des incubateurs pour étudiants entrepreneurs. Le territoire wallon en compte cinq, financés en partie par le Plan Marshall 4.0. À Namur, il a vu le jour en septembre 2016 sous le nom de « Linkube ». Coordonné par le Bureau économique de la Province et mené en partenariat notamment avec le Pôle académique de Namur et l'Université de Namur, « Linkube » a pour mission de permettre à l'étudiant de concrétiser endéans les deux ans son projet d'entreprise,



en lui fournissant différents types d'aides. Ateliers collectifs, accompagnement individuel, parrainage d'entrepreneurs expérimentés, conseils d'experts sont proposés. Actuellement, quatorze projets d'étudiants namurois sont pris en charge par « Linkube ».

Une motivation en termes de défis sociétaux

Autant de mesures qui répondent à un besoin. « Il y a toujours eu des étudiants qui voulaient créer ou ont créé leur entreprise en parallèle de leurs études. Mais très clairement, on constate au sein de l'Université de Namur que la création de l'incubateur et du statut académique réveille des projets d'étudiants », estime Annick Castiaux. « On constate aussi que la génération actuelle d'étudiants exprime une certaine frustration par rapport au marché de l'emploi. Certains ne se retrouvent pas dans ce qui est proposé et veulent créer leur propre emploi avec leurs propres règles. Ça, c'est réellement émergent », poursuit-elle.

Un constat appuyé par les recherches de Julie Hermans membre de la Chaire d'Excellence pour la Recherche et l'Expertise en Entrepreneuriat (lire par ailleurs) et professeure à la

Louvain School of Management. « Il y a autant de motivations qu'il n'y a d'étudiants. On peut néanmoins identifier quelques tendances intéressantes. Il y a la motivation en termes de timing: plus on se lance jeune, plus le coût d'opportunité est faible. L'étudiant est très souvent encore à charge de ses parents; il a surtout moins à perdre qu'une personne ayant un ménage, des enfants, un emprunt hypothécaire, etc. Il y a la motivation en termes d'apprentissage: le projet entrepreneurial est une fabuleuse source d'apprentissages. On y apprend des connaissances utiles en entreprise (financement, gestion, connaissance d'un marché spécifique). On y développe son réseau, son carnet d'adresses. Et surtout, il s'agit d'une manière unique de développer ses "soft skills" (leadership, persuasion, créativité, planification, etc.). Et puis il y a une motivation en termes de défis sociétaux. Certains étudiants sont motivés par l'opportunité qu'ils ont de "changer le monde". Il s'agit souvent d'étudiants qui ont été confrontés à un problème sociétal (pollution, maladie, handicap, discriminations diverses) et tentent, au travers de leur projet, d'apporter une solution ».

Stimuler la créativité

Au-delà des motivations de l'étudiant, la mise en œuvre d'un projet entrepreneurial dépend aussi des compétences de chacun en termes de créativité et d'innovation. « Contrairement à ce qu'on peut croire, tout le monde est créatif. C'est une aptitude à laquelle les artistes sont connectés naturellement, mais que tout un chacun peut développer et stimuler », estime Véronique Dethier chercheuse au sein du Creativity and Innovation Research Center de l'UNamur. Avec un comité de scientifiques, elle a développé un tableau de bord des compétences essentielles à acquérir pour entrer dans un processus de créativité et d'innovation. Il compte six dimensions: maîtriser une discipline de base et la combiner avec des connaissances diverses, se connaître et connaître ses motivations profondes, posséder un état d'esprit créatif qui se traduit par différents traits de caractère comme savoir accepter l'échec, être joueur, être flexible ou encore être empathique, cultiver l'intelligence collective,



© Geoffroy Libert

Ils témoignent



« Fruit to be ». Voilà comment Briec Debois, étudiant en troisième bac en sciences de gestion, et Lucas Vandierendonck, étudiant en premier master en sciences économiques, ont décidé d'appeler leur projet d'entreprise. Celui-ci consiste en la commercialisation de jus de fruits et de légumes bio produits via un processus innovant de pressage et de pasteurisation à froid, préservant au maximum les nutriments. Depuis septembre 2016, les deux amis bénéficient du statut académique d'étudiant entrepreneur. « *Cela va me permettre de faire mon mémoire sur ce projet* », explique Lucas. « *Ce statut a surtout permis de rassurer ma famille qui craignait que je me disperse avec ce projet* », commente Briec. Le duo a par ailleurs intégré « Linkube », l'incubateur namurois pour étudiants entrepreneurs. « *On y reçoit notamment les conseils de notre parrain, Ludovic Vanackere (chef du restaurant l'Atelier de Bossimé, NDLR) avec qui on travaille pour améliorer la durée de conservation de nos jus* », précisent-ils. Les jus « Fruit to be » sont régulièrement vendus sur le campus namurois. « *Sans jamais d'invendus* », assurent les deux étudiants !

Ce que l'UNamur propose sur le sujet:

- Un statut d'étudiant-entrepreneur.
- Un master en ingénieur de gestion et sciences de gestion à finalité spécialisée avec une option « **entrepreneuriat et innovation** ». Proposé également en horaire décalé.
- Un cours interfacultaire d'« **Introduction à l'entrepreneuriat** » accessible aux étudiants de l'Université de Namur toutes disciplines confondues, aux étudiants du Pôle namurois et à toute personne intéressée (élève libre).
- Le « **Creativity and Innovation Research Center** » (CIRCE), un centre de recherche dédié à la créativité et à l'innovation.
- La **Chaire d'Excellence pour la Recherche et l'Expertise en Entrepreneuriat (CHEREE)**, portée par le Centre de Recherches en Économie Régionale et Politique Économique de l'UNamur, dirigée par Marcus Dejardin et cofinancée par la Sowaalfin.



On constate au sein de l'Université de Namur que la création de l'incubateur et du statut académique réveille des projets d'étudiants

Annick Castiaux,
professeure en Gestion de l'innovation

à l'UNamur. « *En termes de taux de réussite, des études montrent qu'il peut être plus élevé pour les entrepreneurs qui ont fait l'objet d'un accompagnement tout au long du processus de création de leur entreprise* », tempère-t-il. Par ailleurs, l'entrepreneuriat ne se mesure pas qu'en fonction du nombre d'entreprises créées. L'entrepreneuriat fait référence aux capacités de discernement mais aussi de création d'opportunités économiques ainsi qu'au saisissement concret de ces opportunités dans une économie de marché compétitive. Elles s'expriment à travers la création d'entreprises mais aussi au sein d'organisations existantes. C'est ce qu'on appelle parfois l'intrapreneuriat. Et la Belgique n'a pas à rougir de son taux d'entrepreneuriat, si l'on tient compte de ces deux approches ».

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), une étude annuelle sur l'entrepreneuriat, montre que la proportion d'individus en âge de travailler qui sont impliqués activement dans le lancement d'une entreprise, augmente en Belgique. De 4 % en 2013 elle est passée à 5,4 % en 2014 et 6,2 % en 2015. « *Tout système économique a besoin de cet esprit d'entreprendre. Il contribue au dynamisme d'une économie. C'est par l'entrepreneuriat que vient le renouvellement des activités et le redéploiement. La démarche entrepreneuriale a toute sa place dans l'économie d'aujourd'hui et de demain* », conclut Marcus Dejardin.

Noëlle Joris

mobiliser différents outils comme la communication, et enfin comprendre le processus, les méthodes et les techniques de créativité. « *Une personne maîtrisant parfaitement l'ensemble de ces six compétences n'existe pas* », rassure Véronique Dethier. « *Mais il existe des techniques pour les stimuler* », poursuit-elle. Exemples ? Des séances d'improvisation pour entraîner à la prise de risque. Des ateliers de stimulation des sens pour apprendre à se connaître. Des ateliers formant à des techniques pour générer des idées. Ou encore la participation à des groupes de parole pour développer l'esprit critique. Autant de techniques qui sont proposées à l'Université de Namur aux étudiants inscrits dans les masters en sciences de gestion et en ingénieur de gestion (lire par ailleurs).

Une nécessité pour l'économie

En offrant un contexte académique et social favorable, en mettant à disposition des structures d'encadrement, en proposant des formations spécifiques à l'entrepreneuriat, la volonté tant du monde académique que politique est donc de stimuler cet esprit d'entreprendre auprès des plus jeunes. Mais avec quel résultat sur le plan économique ? « *Cela demande une évaluation. Il y a de très belles success stories en matière de start-up créées par les étudiants, mais le phénomène doit être situé dans son contexte et dans une dynamique entrepreneuriale plus large. Par exemple, on ne peut ignorer qu'à côté des créations d'activités, d'autres disparaissent. Quel est alors le résultat en termes nets de tout cela ?* », interroge Marcus Dejardin, professeur d'économie


 Paul Wynants, a man with white hair and glasses, wearing a dark suit and a striped tie, stands in a modern parliament chamber. He is looking towards the camera. In the background, there are rows of wooden desks with microphones, and a large mural of a lion is visible on the wall.
 Paul Wynants

“Nos parlements sont élitaires et endogamiques”

Un homme, d'âge mur avec un diplôme de l'enseignement supérieur, et ayant exercé une carrière d'employé politique. Si les parlementaires des assemblées francophones devaient avoir un profil type, celui-là émergerait majoritairement. C'est ce qui ressort de l'étude menée par le professeur et doyen de la Faculté de sciences économiques, sociales et de gestion, Paul Wynants et ses collègues Martine Paret et Elise Rousseau, et qui vient d'être relayée par le CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques). Pour les francophones, elle fournit une analyse pointue de la composition, en octobre 2015, de quatre assemblées parlementaires: le Sénat, la Chambre des représentants, le Parlement wallon, et le Parlement bruxellois.

Omalius: Pourquoi avoir choisi d'étudier le profil des parlementaires francophones?

Paul Wynants: Il y avait déjà eu des études sur le sujet en 2003, 2004, 2007. Y-a-t-il eu depuis lors une évolution? La question méritait d'être posée. D'une part parce que la société s'est transformée: par exemple, de plus en plus d'étrangers ont accédé à la nationalité belge. Le corps électoral s'est donc élargi. Et d'autre part, de nouvelles normes ont été introduites. Par exemple: la limitation du cumul de mandats au Parlement wallon pour les députés qui sont également membres des exécutifs communaux.

O: Quelles sont les principales conclusions?

P.W.: La représentation parlementaire francophone, toutes assemblées confondues, demeure grosso modo ce qu'elle était au début du XXI^e siècle: assez élitare et assez endogamique. Assez élitare: des catégories de la population ne sont pas du tout, ou pratiquement pas représentées. Comme par exemple, les chômeurs, les pensionnés, les femmes au foyer, les invalides. À l'inverse, il y a une surreprésentation de certains groupes. Il y a plus d'hommes que de femmes: plus de 60 % pour moins de 40 % de femmes. Il y a plus de personnes d'âge mûr entre 45-64 ans: elles constituent plus de 60 % des effectifs. Tout comme les diplômés de l'enseignement supérieur, représentant plus de 90 % des élus. Le recrutement est aussi endogamique. Il s'effectue principalement dans les milieux politiques. Plus de 60 % des parlementaires en 2015 l'étaient sous la législature précédente. Avant leur premier mandat de parlementaire, plus de 25 % travaillaient dans des cabinets ministériels ou au centre d'étude de leur parti. 85 % des élus parlementaires détiennent un mandat communal. Et 47 % sont bourgmestres ou échevins.

O: Quelles sont les causes de ce recrutement élitare et endogamique?

P.W.: C'est le résultat d'une double sélection du personnel politique. Il y a d'abord une auto-sélection parce que tous

les citoyens ne sont pas candidats à un mandat politique. Cette auto-sélection repose, premièrement, sur les motivations: l'intérêt pour la politique, les convictions, les ambitions personnelles, la tradition familiale, le soutien d'une communauté d'appartenance. Et deuxièmement sur les ressources: les scores antérieurs, l'insertion dans des réseaux, la maîtrise de certains dossiers techniques, l'expérience, la disponibilité en temps. Ceux qui n'ont ni ces motivations ni ces ressources ne sont pas candidats. Ensuite, il y a une sélection des partis, sur base d'atouts comme la popularité, la notoriété, les compétences, et sur base d'équilibres internes en termes par exemple de sexe ou de sous-régions. Plus on avance dans le processus électoral, plus ceux qui ont des atouts ont des chances d'être élus.

O: Avez-vous observé des nuances selon les assemblées étudiées?

P.W.: Oui et il y a deux cas assez particuliers. Le premier, c'est le Sénat. Où, à la différence des autres assemblées, les femmes sont majoritaires à 54,2 % et où on a une présence assez forte de personnes issues de l'immigration, soit 21 %. Mais le Sénat est une assemblée qui s'est affaiblie, qui n'est plus permanente et qui n'est plus constituée d'élus directs. Elle a perdu de son poids politique. L'autre situation atypique, c'est celle du Parlement wallon. Il est moins élitiste car un peu plus féminin: 41,3 % de femmes contre en moyenne 38,3 % pour toutes les assemblées. Il est aussi un peu plus jeune. La tranche des 25-34 ans représente 12 % contre 8,5 % dans l'ensemble des autres assemblées. Il est plus ouvert en termes de capital scolaire. Par exemple, les universitaires y représentent 60 % contre plus de 70 % en moyenne pour toutes les assemblées. C'est un parlement qui est aussi moins endogamique. Par exemple, le pourcentage d'élus en 2015 qui n'avait pas exercé avant de mandat ministériel ou parlementaire, dépasse les 50 % tandis qu'il est de 39 % pour l'ensemble des assemblées. Par contre, la présence des bourgmestres et des échevins y est plus forte que dans les autres assemblées: 53 % contre 46 %. Cette spécificité

s'explique probablement par le fait que le Parlement wallon fonctionne un peu comme une méritocratie. C'est soit un tremplin qu'on offre à des hommes politiques prometteurs pour les lancer dans leur carrière. Soit une forme de bâton de maréchal qu'on offre à des anciens élus communaux et provinciaux pour les remercier de leur engagement.

O: Des nuances se marquent aussi selon les partis...

P.W.: Oui. Je prends l'exemple du Parlement wallon. Le CDH compte plus de femmes et de jeunes: 61,5 % de députées wallonnes et 46,2 % de 35-44 ans. C'est une politique délibérée de féminisation et de rajeunissement que Joëlle Milquet a menée pour le parti lorsqu'elle en était présidente. Le PS par contre marque une plus grande ouverture aux diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire et aux personnes issues de l'immigration. Cela s'explique notamment par son ancrage fort dans le milieu de la fonction publique et dans les milieux populaires. Le MR est celui qui contribue le plus au renouvellement du personnel politique. Parmi les parlementaires MR, il n'y a que 12 % d'anciens employés politiques alors qu'il y en a 43 % au PS.

O: Ce manque de représentativité représente-t-il un danger pour la démocratie?

P.W.: Il faut être nuancé. Un pays a besoin de parlementaires qui sont motivés, compétents et expérimentés. Or, je ne crois pas qu'un parlement composé de citoyens tirés au sort remplisse ces conditions. Par contre il faut mettre des balises. Il faut éviter que les normes de sélection soient insuffisantes. Ce qui entraînerait des dérives comme les cumuls excessifs de mandats, des problèmes de conflits d'intérêts et des rémunérations cumulées qui atteindraient des montants trop élevés.

Propos recueillis par
Noëlle Joris

La salive des chiens est-elle mortelle ?

C'est une infection sous-estimée, mais qui peut s'avérer fulgurante lorsqu'elle est déclarée. Trop souvent méconnue de certains médecins généralistes ou vétérinaires, elle est pourtant constatée par les urgentistes et les intensivistes, qui y sont confrontés lors de l'hospitalisation de patients admis après avoir été léchés par un chien. Cette infection, c'est la bactérie *Capnocytophaga canimorsus* qui la provoque. Par extrapolation d'une étude faite en Finlande, elle devrait toucher autour de 40 personnes par an en Belgique, et sa mortalité est de 20 % environ. Elle fait l'objet d'une recherche de la part de Guy Cornelis et de son équipe de l'Unité de Recherche en Biologie des Micro-organismes (URBM) à l'UNamur.

« Dans de nombreux cas d'hospitalisation en urgence pour cette infection, le patient décède d'une septicémie. Cette bactérie est très dangereuse! ». Guy Cornelis étudie depuis l'an 2000 les mécanismes pathogènes du *Capnocytophaga canimorsus*, une bactérie de la flore buccale présente chez quasiment tous les chiens. Les premiers cas ont été identifiés en Belgique un an plus tôt: « Je travaillais à l'époque à l'Institut de Duve et j'étais proche de l'équipe de diagnostic microbiologique à l'Hôpital Saint-Luc à Bruxelles. Ils m'ont parlé d'un cas d'infection gravissime auquel ils venaient d'être confrontés. Ils ont identifié la bactérie et m'ont proposé de l'étudier », explique Guy Cornelis. Parti à l'Université de Bâle, en Suisse, pour un autre projet de recherche, il emporte avec lui les souches de la bactérie et commence à réaliser des essais pour la cultiver. Lorsqu'il y parvient, il explore avec son équipe les différents mécanismes de son fonctionnement.

Une première avancée majeure

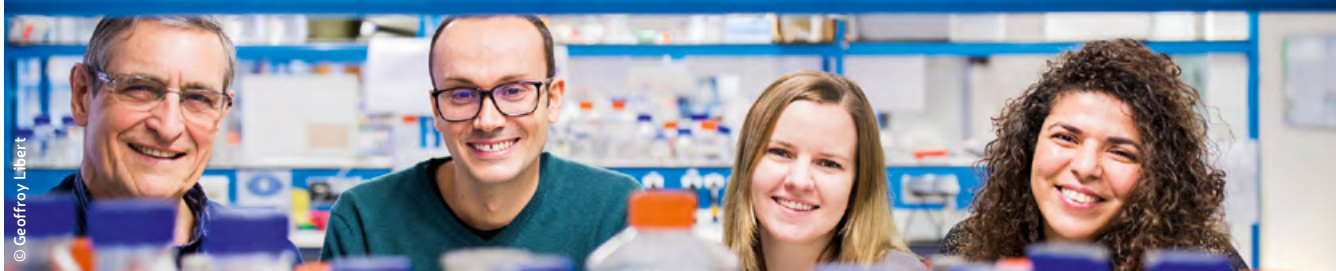
La première découverte réalisée concerne la capacité du *C. canimorsus* de supprimer les sucres présents sur de nombreuses protéines de l'hôte. « Ces petits groupements de sucres ajoutés aux protéines sont très importants. Ils contribuent à la stabilité et à la fonction de la protéine. Ce mécanisme de « décoration » des protéines est présent chez tous les animaux, mais il est absent chez les bactéries. Ce que l'on a découvert, c'est que le *C. canimorsus* était capable d'enlever les sucres des protéines de l'hôte. Personne jusque-là ne s'était posé la question de savoir si des bactéries pouvaient le faire ». Cette découverte, une première, permet à Guy Cornelis d'obtenir en 2011 une bourse européenne très prestigieuse, un ERC Grant Advanced. Il quitte alors la Suisse pour la Belgique, et intègre l'Unité de Recherche en Biologie des Micro-organismes de l'Université de Namur.

Une infection grave, mais pas dans tous les cas!

Son équipe parvient à démontrer que la bactérie retire les sucres de protéines parce qu'elles en ont absolument besoin pour fabriquer leur paroi. D'autres mécanismes sont mis au jour: la capacité du *C. canimorsus* d'arracher le fer stocké dans l'organisme de l'hôte pour satisfaire ses propres besoins, ainsi que son effet sur la coagulation sanguine. De façon surprenante, la bactérie ne touche pas tous les humains de manière égale: « Les enfants ne contractent jamais d'infection avec cette bactérie! Elle ne touche que des patients de plus de 40 ans, ou bien des personnes n'ayant plus de rate » (la rate possède une fonction essentielle dans les réactions de défense de l'organisme contre l'infection, NDLR). Une question se pose par ailleurs: pourquoi les infections causées par le *Capnocytophaga* sont-elles si rares? La réponse est à trouver dans sa diversité génétique. « Dans la salive des chiens, certaines *C. canimorsus* sont plus dangereuses que d'autres. Presque tous les canidés possèdent cette bactérie mais peu hébergent la forme la plus virulente. Donc soit le patient a été touché par la mauvaise souche, et il déclare la maladie même s'il est en bonne santé. Soit le patient est immunodéficient, et il est tellement fragile que n'importe quelle souche peut malheureusement l'emporter ». Actuellement, l'équipe de Guy Cornelis pense être en mesure d'identifier les chiens porteurs des mauvaises souches de cette bactérie. Un test de salive pourrait simplement être effectué. « Si nos idées sont justes sur cette bactérie, on pourrait imaginer un vaccin contre les souches les plus dangereuses! », conclut Guy Cornelis, qui souhaiterait qu'une plus grande prévention de cette infection soit réalisée auprès du grand public et du monde médical.

Sophie Arcq

UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE INTERNATIONALE



• **Dr Francesco Renzi**, chercheur postdoctorant (Italie). Il a rejoint Guy Cornelis en 2009, à l'Université de Bâle. C'est là qu'il a commencé à travailler sur la bactérie *C. canimorsus*. Il suit le chercheur à l'UNamur en 2012 où ils lancent un nouveau groupe de recherche au sein de l'URBM. En 2013, il obtient une bourse comme Chargé de recherche de la part du Fonds de la Recherche Scientifique.

• **Dr Estelle Hess**, chercheuse postdoctorante (France). Elle a rejoint l'équipe de Guy Cornelis en août 2012. Depuis son arrivée à Namur, elle étudie les interactions de *C. canimorsus* avec son hôte, avec un intérêt pour les effets de cette bactérie sur le système immunitaire.

• **Frédéric Lauber**, doctorant (France)
 • **Katrin Hack**, doctorante (Allemagne)
 • **Mélanie Dol**, technicienne (Belgique)
 • **Dunia Koudad**, technicienne (Belgique)



Partir à l'aventure sur les sentiers géologiques

Les passionnés de belles balades ont de quoi être comblés. Ils peuvent découvrir 500 millions d'années de façonnement du paysage, par le biais de nouveaux circuits pédestres: les Sentiers géologiques et pédologiques en Province de Namur. Le fruit d'une collaboration entre l'UNamur, pour la géologie, et Gembloux Agro Bio-Tech pour l'étude du sol. Ces brochures explicatives, également disponibles en néerlandais, sont également un outil de sensibilisation pour les plus jeunes. Rencontre avec Vincent Hallet (professeur en géologie à l'UNamur) et Michel Gijsemberg (de l'Office du Tourisme de Profondeville).

© OT Profondeville

Omalius: Vincent Hallet, vous êtes à l'initiative du projet. Pouvez-vous nous expliquer sa genèse ?

Vincent Hallet: L'idée a germé lors d'une discussion avec un collègue pédologue de Gembloux Agro-Bio Tech. Nous nous sommes rendu compte que la géologie, tout comme la pédologie, étaient des disciplines qui n'étaient pas enseignées dans le secondaire, et qu'elles étaient le plus souvent ignorées du public. Je me suis demandé de quelle manière sensibiliser les jeunes à leur environnement. Ils pensent, de plus, que la géologie n'étudie que les roches et les volcans. Mais ce n'est pas que cela! J'ai donc imaginé les sentiers géologiques et pédologiques, des balades accompagnées par une brochure explicative. Le projet a été subsidié par la Fondation Gouverneur René Close. Au total, six brochures explicatives ont été conçues. Le sentier de Profondeville est le 3^e élaboré sur le terrain.

O. : Comment le projet s'est-il développé à Profondeville? Qu'a-t-il nécessité comme travail ?

Michel Gijsemberg: J'ai aidé l'équipe de Vincent à réaliser l'itinéraire. J'avais l'avantage de connaître parfaitement l'entité. J'avais à cœur de passer à certains endroits qui n'étaient pas vraiment prévus au départ. Tout ce travail a nécessité un grand nombre de rencontres sur le terrain, pour justifier les points intéressants du sentier: le synclinal de Walgrappe, le point de vue de la Sibérie, la petite Hulle, par exemple.

O. : Qu'est-ce que la géologie apporte au tourisme ?

M.G.: À Profondeville, nous ne disposons pas de musée ni de château. Le sentier est un plus dans l'offre touristique. Il intéresse également les habitants amoureux

de leur commune. Pour le grand public, la géologie permet de mieux comprendre l'évolution de notre planète.

V.H.: Ici, à Profondeville, on a une belle vision de cette évolution et de notre histoire. Les roches que les promeneurs peuvent observer remontent à une époque qui se nomme le Dévonien inférieur, c'est-à-dire à 400 millions

d'années. À cette époque, bien avant les dinosaures, nous trouvons dans l'hémisphère sud. Notre continent a ensuite migré jusqu'à notre situation actuelle grâce à la tectonique des plaques.

M.G.: J'utilise d'ailleurs cette anecdote quand des touristes se présentent à l'Office du Tourisme et demandent des explications sur la balade! Je leur dis que c'est une façon de remonter le temps, et qu'il y a 400 millions d'années, Profondeville était un beau lagon bleu dans l'hémisphère sud... C'était le début de la formation des rochers de Frênes.

Pédago-Tour

Une application mobile, « Pédago-Tour », a été développée pour la balade de Han-sur-Lesse, l'un des 6 sentiers. Pour la concevoir, Vincent Hallet a fait appel à un étudiant en informatique de l'UNamur, qui réalisait son travail de fin d'études en bac 3: Quentin Jacquemotte. L'idée était de toucher un public plus jeune. Avec cette application, le promeneur peut à chaque point d'arrêt flasher un QR code (présent sur le piquet indiquant le numéro de l'arrêt). L'application le dirige alors vers une carte et un texte expliquant les curiosités à observer. Un roadbook est également proposé. À chaque arrêt, la puce GPS du smartphone peut être utilisée pour afficher la carte de la balade en temps réel. Le contenu de l'application et de la brochure est identique. Un travail important pour cet étudiant, qui ne manque pas d'idées pour améliorer son application et la développer pourquoi pas aux autres sentiers.

O. : Quel est le feed-back des touristes qui empruntent ce sentier ?

M.G.: Tous les retours que nous recevons sont positifs! Ce que le public apprécie, c'est l'esprit de découverte. Il y a un petit côté aventure: on part sur le terrain avec la brochure, et à chaque arrêt on reçoit via la brochure des explications plus précises sur l'environnement. Ce ne sont pas des balades comme les autres.

V.H.: C'est vraiment basé sur l'observation. Il y a 18 points, avec systématiquement un piquet reprenant un numéro qui renvoie le promeneur vers la brochure explicative. Elle décrit ce que le promeneur observe. Au fil de la balade, on essaie d'interpréter ce que l'on a observé. À la fin du sentier,

une synthèse globale explique ce que l'on peut déduire des observations réalisées. La conclusion, c'est qu'on n'était pas du tout au même endroit il y a 400 millions d'années!

O. : C'est une belle concrétisation du rôle que joue l'UNamur par rapport à la société ?

V.H.: Du point de vue de la vulgarisation scientifique, c'est important. On parle souvent du manque d'attrait de nos jeunes pour les sciences. C'est donc l'un des objectifs que nous essayons d'atteindre. Par ailleurs, cette grande migration de nos continents au fil des époques géologiques permet aussi de relativiser beaucoup de choses. On peut considérer la vie de notre petite planète autrement. C'est un peu philosophique...

M.G.: Les deux univers, géologique et touristique, sont complémentaires. L'aspect géologique ne va peut-être pas intéresser tous les touristes, mais il y a une demande de la part d'un public passionné, les guides-nature notamment. Mais je suis convaincu que cela peut intéresser un public plus large, c'est un thème porteur. Le seul problème, à l'heure actuelle, c'est qu'il y a encore trop peu de personnes qui connaissent le concept des sentiers géologiques.

Propos recueillis par
Sophie Arcq

Les brochures des six sentiers géologiques et pédologiques en Province de Namur peuvent être commandées à l'adresse www.pun.be.

Outre Profondeville, ces balades sont proposées dans les régions de : Gembloux, Freÿr, Han-sur-Lesse, Gedinne et Couvin-Viroinval. Le projet a été nommé au Prix de l'Enseignement et de l'Éducation permanente du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2016. Il a été repris parmi les trois finalistes.



Michel Gijsemberg

“À Profondeville, nous ne disposons pas de musée ni de château. Le sentier est un plus dans l'offre touristique”



Vincent Hallet

“Nous nous sommes demandé de quelle manière sensibiliser les jeunes à leur environnement. C'est ainsi que nous avons lancé les sentiers géologiques et pédologiques, des balades accompagnées par une brochure explicative”

Yves Poulet, recteur de l'UNamur

Le Professeur Yves Poulet a été élu recteur de l'Université de Namur pour la première fois le 1^{er} septembre 2010, il a été réélu quatre ans plus tard. Ayant atteint l'âge de la retraite, il remettra son mandat à son successeur le 14 septembre prochain. L'heure est au bilan pour notre invité.

Omalius: Si vous aviez trois réalisations à pointer lors de votre double rectorat ?

Yves Poulet: La première, c'est AXEL, le fait, grâce à des projets portés avec l'Assemblée Générale, d'avoir pu relancer une dynamique propre à l'UNamur et ce après le vote du 17 décembre 2010 sur la fusion et le moratoire avorté. La deuxième, c'est d'avoir osé utiliser l'appellation UNamur plutôt que Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix. Pour cela, il a fallu résister à un certain nombre de pressions externes qui ne souhaitaient pas cette modification. Mais celle-ci était demandée en interne, notamment par le corps académique qui se plaignait de l'illisibilité du terme FUNDP à l'externe. Parler d'Université et non de Facultés, c'était aussi à la fois une volonté forte de ma part de dépasser les « silos facultaires » : créer un attachement à l'institution et nous présenter comme une université à part entière dans ses trois missions. La troisième réalisation, c'est d'avoir affirmé et réalisé sans doute pas encore totalement notre ancrage local. Nous sommes une « Univers-cité », c'est-à-dire un véritable ferment du développement de notre hinterland. J'en veux pour preuve, entre autres, notre participation dans AXUD pour la défense des intérêts namurois, dans le TRAKK pour faire de Namur une smart-city de pointe et notre rôle majeur dans le PAN, le Pôle académique namurois et, demain, la structure collective d'enseignement supérieur namuroise pour fédérer les forces de l'enseignement supérieur en province de Namur. J'ajouterai à ces trois éléments, mon plaisir d'avoir relancé le réseau de nos Anciens et, à partir de là, d'avoir initié une action de fundraising qui nous permet d'intensifier et de pérenniser nos relations avec le monde de l'Entreprise.

O. : Au cours des huit dernières années, avez-vous observé une évolution dans l'UNamur et dans le monde universitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Y.P.: À l'UNamur, ce qui a changé, je l'espère, c'est principalement, d'une part, la mise en place d'une culture de la programmation et l'évaluation de nos programmes d'enseignement et de nos investissements, de notre cadre et de nos centres de recherche et, d'autre part, l'instauration d'une culture de la participation et de la prise de parole, ce qui était loin d'être évident il y a une dizaine d'années. C'est aussi, en termes d'enseignement, le développement des masters, la volonté de retrouver le sens et le goût de la pédagogie (PUNCH), notamment en y intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Bien sûr, c'est également la place de la recherche et de sa valorisation qui s'est fortement développée. En ce qui concerne les Universités, à l'échelle de la Fédération Wallonie- Bruxelles et plus largement, je souligne la généralisation de la « métrique » de la valeur des universités,

plus connue sous le nom de « rankings », métrique qui m'apparaît totalement faussée et inadéquate. Cela induit des effets pervers comme la focalisation individualiste sur les carrières et la normalisation des programmes d'enseignement. Il est plus que temps que l'université revienne aux valeurs de l'éducation, tant au niveau de la recherche que de l'enseignement, et qu'elle se fixe comme objectif prioritaire de tirer ou de « révéler le meilleur de chacun » (j'ai déjà entendu ou lu cela quelque part!). Une autre évolution qu'on peut regretter, c'est la limitation croissante de la liberté et de l'autonomie des institutions suite au décret « Paysage ». Nous ne pouvons plus, comme auparavant, développer de manière libre, autonome et innovante nos programmes, nous avons l'obligation de codiplômer, nous devons respecter un ensemble de réglementations concernant le parcours de l'étudiant... Enfin, comment éluder la paupérisation croissante de l'université : on est passé d'un financement de 8000 euros par étudiant, à 5800 euros... c'est inquiétant!

O. : Un conseil à donner au futur recteur ?

Y.P.: D'abord, ne pas se prendre trop au sérieux : être recteur de Namur, ce n'est pas être Président des États-Unis. Plus sérieusement, je dirais que le recteur ne doit pas être « clivant », donc ne pas être l'homme d'un groupe contre un autre. Être recteur, c'est rendre un service « d'autorité » : service car il faut être au service de tous et certainement pas de soi-même, et d'« autorité » car il faut pouvoir décider ou trancher (et je vous jure que quand il s'agit de personnes, et c'est quasiment toujours le cas, ce n'est pas facile). J'ajoute que j'aime bien ce mot « Autorité ». « Autorité » vient du latin *autoritas* qui signifie faire grandir. La préoccupation doit toujours être la plus-value de l'université et non des intérêts partisans. Écoute et Confiance sont très importantes.

O. : Un souhait pour l'UNamur ?

Y.P.: Oui, qu'elle prenne véritablement conscience de ce qu'elle est et à partir de là qu'elle ose un discours différent. Namur DOIT être, aujourd'hui et demain plus encore, une université différente des autres.

O. : L'aspect confessionnel est-il important dans la vie et dans l'image de l'UNamur ?

Y.P.: Ce que j'apprécie dans le message de la Compagnie de Jésus, c'est le message d'ouverture au pluralisme, à la multiculturalité. C'est la confiance en l'homme et en la science. Cela dit, les jésuites ne sont pas les seuls à porter ces valeurs humanistes, même si la religion lui donne un sens plus fort. L'attention à l'autre est une valeur partagée par l'ULB, de même que celles de libre choix ou de confiance en la raison. Je désapprouverais l'UNamur si la religion était un facteur a priori de rejet d'alliances et de collaborations avec des universités laïques ou d'autres religions.

O. : Si c'était à refaire ?

Y.P.: Je ne sais pas si c'était le bon choix pour mon épouse, pour ma famille, ni pour mes amis. Tous ont fait les frais de la vie trépidante d'un recteur dont les activités et obligations ont été multipliées par deux voire trois depuis mon entrée en fonction. Mais « si c'était à refaire », je dirais oui sans hésitation et même oui pour continuer, oui pour toutes ces personnes, ces collègues et cette institution que j'ai rejointe il y a 43 ans. Tous, ils et elles m'ont porté. Vis-à-vis d'eux et d'elles, je suis infiniment débiteur.

Propos recueillis par
Olivier Hostens



La pratique dès les bancs de l'Université

À la Faculté de droit de l'Université de Namur, les étudiants sont confrontés dès la première année aux réalités professionnelles qui seront les leurs une fois le diplôme obtenu. Professeurs et assistants misent sur la pratique : la participation à des concours prestigieux ou à de véritables procès, des déplacements sur le terrain.

9 février 2017. La salle de la Cour d'assises du Palais de justice de Namur est pleine à craquer. Le public s'est déplacé en nombre pour assister à un procès particulier, celui de Evelyn Benett. La Présidente des Green Highlands est accusée, devant la Cour Pénale Internationale, de crime de guerre. Pour la défendre, une équipe de jeunes avocats tous revêtus de toges noires. Ils sont âgés d'une vingtaine d'années en moyenne. Face à eux, les représentants du bureau du Procureur. Ce procès est simulé, il se tient dans le cadre d'un concours interuniversitaire organisé chaque année par la Croix-Rouge.

Des vocations suscitées

C'est la huitième fois que la Faculté de droit de l'UNamur participe à ces concours interuniversitaires. En y inscrivant ses étudiants, elle a suscité depuis le début de sa participation quelques vocations: « Certains d'entre eux ont par exemple réalisé des stages à l'ONU ou à la Cour Pénale Internationale. Des étudiants ont aussi créé un kot-à-projet dont l'objectif est de faire connaître le droit international humanitaire sur le campus namurois, via des actions de sensibilisation! », explique Nathalie Colette-Basecqz, professeure de droit pénal à l'UNamur. Le cas proposé aux étudiants dans le cadre de ce procès simulé est préparé dès le début d'année, en bloc 3. « Une fois la situation examinée, ils ont dû rendre leurs conclusions durant le mois de décembre. Tout un dispositif pédagogique a été mis en place pour les soutenir », décrit Élise Delhaise, assistante. « Des Midis du droit international humanitaire ont été créés en parallèle aux cours. Lors de ces séances, nous leur avons expliqué certaines notions importantes: le fonctionnement de la Cour Pénale Internationale, la définition des crimes de guerre, etc. Il faut dire que le droit international est abordé d'ordinaire en master, il fallait donc leur donner un solide baaaaaqe théorique ».

Une immersion nécessaire à l'apprentissage

Dans la préparation de cet exercice grandeur nature, plusieurs objectifs sont visés par l'équipe pédagogique: apprendre par exemple aux futurs juristes à travailler en équipe, ce qu'ils devront pouvoir réaliser lorsqu'ils aborderont la vie active. D'autres expériences de procès simulés sont également réalisées en bloc 3, en droit pénal notamment. *« Nous donnons aux étudiants un véritable dossier pénal que nous avons reçu du Parquet de Namur et que nous avons rendu anonyme. Le cas examiné cette année est une tentative d'homicide. Les noms ont été effacés, ainsi que toute autre référence à la situation réelle. Ils doivent endosser les rôles des avocats de la défense et du Parquet, et le procès se déroule également dans la salle de la Cour d'assises de Namur »,* explique Pauline Derestiat qui encadre les jeunes dans cet exercice. Cette immersion permet aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques. *« Ils assistent d'ailleurs également régulièrement aux procès devant le tribunal correctionnel, ainsi qu'aux véritables*



procès d'assises. La proximité géographique entre notre Faculté et le Palais de justice est un véritable atout! », ajoute Nathalie Colette-Basecqz.

Une nouveauté: des stages en bac

L'équipe pédagogique est bien placée pour confronter les étudiants à leur futur métier: Nathalie Colette-Basecqz est avocate au barreau du Brabant wallon, Étienne Gaublon (collaborateur didactique) est substitut du Procureur du Roi à Namur, Sarah Larielle et Pauline Derestiat (toutes deux collaboratrices didactiques) sont avocates. « *Nous avons réformé le programme ces dernières années, pour donner aux étudiants l'opportunité d'observer la pratique professionnelle sur le terrain. Des stages sont ainsi organisés en bac, c'est une nouveauté!* », ajoute Nathalie Colette-Basecqz. Ainsi, Adrien Kariger, étudiant de bloc 3 ayant participé au procès simulé de la Cour Pénale Internationale, a réalisé son stage au Parquet de Namur. D'autres stages sont organisés dans des bureaux d'huissiers, de notaires, dans des cabinets de juges ou bien de substituts du Procureur du Roi. Ils visent plusieurs objectifs: l'observation des pratiques professionnelles diverses, mais aussi le tissage de liens étroits entre le milieu universitaire et les milieux professionnels (comme l'Association des Juristes Namurois, par exemple). Par ailleurs, les avocats stagiaires du barreau de Namur travaillent avec les étudiants dans certains exercices, comme le Tournoi d'éloquence.

Une remise en question constante

Une réflexion est menée régulièrement au sein de la Faculté de droit pour adapter les programmes aux réalités du métier. Ainsi, Élise Degrave a été nommée coordinatrice pédagogique : « *Nous prônons au maximum l'interdisciplinarité, entre Facultés, ainsi qu'au sein de la nôtre.* » Dès la première année, tout est mis en place pour que l'étudiant de droit trouve sa juste place. « *Nous leur proposons d'entrée de jeu un test indicatif et de remédiation. Il s'agit en fait d'un test de culture générale et d'un exercice d'écriture. Cela s'inscrit dans l'aide à la réussite que nous prônons en Faculté de droit* », décrit Nathalie Colette-Basecq, « *les étudiants de bloc 3 peuvent par ailleurs devenir les tuteurs de leurs homologues de première année. Ce lien valorise les plus expérimentés, qui prodiguent des conseils pratiques sur les méthodes de travail et la gestion du temps, et cela rassure les plus jeunes. Toutefois, ce tutorat ne remplace pas le travail des assistants sur le fond, ils restent là pour répondre aux questions des étudiants* ». Cette approche pédagogique basée sur l'expérience et la pratique semble porter ses fruits. Les retours des étudiants namurois partis réaliser leurs masters dans d'autres Facultés de droit sont élogieux. Ils soulignent tous l'ouverture d'esprit et le sens critique qu'ils ont pu acquérir dès le début de leur formation universitaire.

S.A.

Des chercheurs venus des quatre coins du monde!

Ils ont grandi et étudié à des milliers de kilomètres de la Belgique: le Congo (6000 km), la Chine (8000 km), la Colombie (9000 km), ou encore les Philippines (11000 km)! Ils ont choisi l'Université de Namur afin de poursuivre leur parcours. Rencontre avec quatre doctorants étrangers accueillis durant quelques temps à l'UNamur.

S.A.

Justin Buhendwa Nyenyezi

Justin Buhendwa Nyenyezi a 32 ans, il provient de Bukavu, dans la Province du Sud-Kivu (République Démocratique du Congo). Il a réalisé ses études à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP Bukavu), au Département de mathématique-physique. « J'ai toujours aimé les sciences dites 'fondamentales'. Je voulais une garantie de pouvoir travailler directement après mes études, car ma famille se sacrifiait pour me les offrir. Seules les mathématiques garantissent cela dans ma région d'origine », explique Justin. En 2009, il devient assistant. C'est dans ce cadre qu'il rencontre Annick Sartenauer, de l'UNamur, qui officie en tant que professeure invitée. Il rédige un projet de thèse dont il obtient le financement. « J'ai donc commencé mon doctorat à l'UNamur, j'apprécie cette Université pour sa culture jésuite, ajoute Justin. Mon passage à Namur m'a beaucoup enrichi, je me suis rendu compte qu'il y a de nombreuses personnes qui se mobilisent pour la cause des plus vulnérables. Cela me donne du courage pour poursuivre ma lutte contre la pauvreté dans mon pays ». À la fin de sa thèse, il souhaite revenir au Congo pour mener à bien plusieurs projets: devenir professeur à l'ISP Bukavu, ouvrir un laboratoire numérique pour former les jeunes aux méthodes numériques et à la programmation et enfin commencer des recherches interdisciplinaires sur la mobilité et le développement durable dans le Kivu.



Viviana Viña Cervantes

Viviana Viña Cervantes provient d'une ville située dans le nord-est de la Colombie, Valledupar. Elle obtient son bachelier en physique en Colombie et se spécialise dans la relativité générale. Juste après sa diplomation, elle part pour la France afin de travailler sur l'écriture d'un livre: « C'est à cette occasion que je suis tombée amoureuse de l'Europe! ». De retour en Amérique du Sud, elle réalise un master en physique fondamentale au Vénézuéla et s'oriente vers les systèmes complexes. Elle commence un doctorat dans ce pays, à l'Université de Los Andes, mais décide au bout de deux ans de quitter le Vénézuéla: « La situation économique, politique et sociale de ce pays était vraiment critique durant cette période ». Elle postule dans plusieurs universités, dont l'UNamur, où elle s'établit finalement. « Pour être honnête, Namur était très très loin de ma culture et de mon histoire. Mais j'ai eu l'opportunité d'intégrer l'équipe de Renaud Lambiotte (professeur au Département de mathématique à l'UNamur et directeur du Centre Namurois des Systèmes Complexes, NDLR), et je ne le regrette pas du tout! ». Depuis, Viviana a trouvé l'amour en Belgique. Elle y a trouvé ses marques, et apprécie beaucoup travailler à l'UNamur. « C'est un très bon cadre de vie, c'est la raison pour laquelle je voudrais rester dans ce pays. J'aimerais à terme trouver un emploi en Belgique. Quelle chance d'avoir saisi finalement cette opportunité de venir réaliser mon doctorat à l'UNamur! »



Chao Li

Chao Li a 28 ans. Il provient de Hefei, dans la province de Anhui, dans l'est de la Chine. Il a réalisé des études de chimie à l'Université de Soochow (considérée comme l'une des meilleures universités privées de Taïwan). Il a choisi l'UNamur pour approfondir sa formation. Dans son pays d'origine, les travaux du professeur Bao-Sian Su, de l'Unité de chimie des nanomatériaux de l'UNamur, jouissent d'une excellente réputation. C'est cela qui a notamment guidé Chao dans son choix de destination. Il apprécie Namur pour son cadre de vie, « ses rivières et sa montagne » (la Citadelle de Namur, NDLR). Chao est actuellement doctorant au sein du Département de chimie, il élabore de nouveaux matériaux pour batteries. Pourquoi être parti si loin de la Chine? Afin d'expérimenter la culture européenne. À la fin de son contrat à l'UNamur, Chao Li souhaiterait d'ailleurs poursuivre son doctorat ailleurs en Europe ou bien aux États-Unis. Ce qu'il retiendra de son passage à Namur, sur le plan personnel: une plus grande acquisition des savoirs, et une grande facilité à nouer de nouvelles amitiés. À terme, Chao Li aimerait revenir dans sa ville d'origine, à Hefei, pour travailler soit dans l'industrie, soit comme professeur: « Who knows the future! ».



Kerby Alvarez

Kerby Alvarez a 26 ans, il est assistant à l'Université des Philippines Diliman (UPD) où il enseigne l'histoire. Il réalise, en parallèle, un doctorat en histoire supervisé en partenariat par l'UPD et l'UNamur sur la thématique suivante: « Natural Hazards and Resilience – Philippines ». C'est dans ce cadre qu'il arrive à Namur en 2015, avec trois autres doctorants philippins. Il entame alors ses recherches au sein du centre de recherches PolleN (Pôle d'histoire environnementale de l'Université de Namur, dirigé par Isabelle Parmentier). « Il y a plusieurs choses que je retiens de mon passage à Namur: vivre et survivre en quelque sorte dans un pays étranger, c'était mon premier séjour en Europe. J'ai également dû surmonter la barrière de la langue, le français était totalement nouveau pour moi », explique Kerby. Le choix de l'UNamur comme destination de doctorat a beaucoup surpris ses connaissances, dans son pays d'origine. « Pour être honnête, la seule chose que connaissent les Philippines de la Belgique, c'est son chocolat et ses gaufres! », ajoute-t-il. Actuellement, Kerby assure ses obligations d'enseignement aux Philippines, tout en poursuivant la rédaction de sa thèse. Il prévoit de revenir d'ailleurs bientôt à Namur pour s'y consacrer pleinement. L'occasion pour lui de réaliser de nouvelles recherches essentielles, un incendie accidentel ayant détruit une partie de sa documentation en avril 2016. « J'ai, en tout cas, hâte de revenir à Namur afin d'écrire de nouvelles pages sur l'histoire des sociétés, mais également une nouvelle page sur ma propre histoire! », conclut-il.



Le jour où...

L'Université a fêté... royalement ses 175 ans !

C'était il y a dix ans, presque jour pour jour. Le 22 mars 2007, les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix célèbrent leur 175^e anniversaire. Tout au long de la journée, les festivités battent leur plein au sein de l'Institution, avec notamment la reconstitution de la cérémonie folklorique du « Triomphe de l'étudiant Jean Lachaume » au Forum. Parmi la foule, se sont glissés quatre invités de marque: leurs majestés le Roi des Belges Albert II et la Reine Paola, et leurs altesses royales le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg. Récit d'un anniversaire royal.

Jeudi 22 mars 2007, peu avant 11h, dans la rue Grafé, deux berlines escortées s'arrêtent à hauteur du sentier Thomas, devant le Département de chimie. En sortent les souverains de Belgique, le Roi Albert II et la Reine Paola, et les souverains du Grand-Duché du Luxembourg, leurs altesses royales le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg. Pour les accueillir, le recteur Michel Scheuer est accompagné par Marie-Dominique Simonet, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des relations internationales de la Communauté française. C'est le début d'une journée historique pour l'Université au cours de laquelle elle va célébrer, avec l'ensemble de la communauté universitaire, son 175^e anniversaire.

Un anniversaire qu'elle déclinera aussi autour de deux autres événements: la rentrée académique, et une journée dédiée aux anciens de l'Institution (lire ci-dessous). « Mais le véritable point d'orgue de cette année jubilaire, c'était la fête de l'Université qui se déroulait pour l'occasion sur deux jours », rappelle Annie Degen, présidente à l'époque du comité de pilotage chargé d'organiser les festivités du 175^e anniversaire, et aujourd'hui Présidente du réseau des Alumni.

Une fête de l'Université qui démarre donc le mercredi 21 mars, par la cérémonie de remise des insignes de Docteurs Honoris Causa placée sous le thème de « L'homme debout dans sa dignité ». Ce soir-là, au Pedro Arrupe fraîchement rénové, trois personnalités engagées dans la défense de la dignité humaine se voient ainsi remettre le titre de Docteur Honoris Causa: la psychologue et écrivaine Marie de Hennezel, le géophysicien Xavier Le Pichon et l'ancien recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban) Sélim Abou.

Un passage au Printemps des sciences

Le lendemain, c'est à une journée royale que la communauté universitaire est conviée. L'arrivée des deux couples royaux au Département de chimie marque le début des festivités. « Préalablement, ils avaient été reçus par les autorités de la Ville et de la Province, au théâtre de Namur. Ils se sont ensuite rendus en voiture jusqu'à la Faculté des sciences. Sur tout le trajet du cortège, il y avait des centaines de personnes pour saluer leur passage. Il y avait une ambiance incroyable » se souvient Annie Degen. Invités à découvrir les actions menées dans le cadre du Printemps des sciences, le

roi Albert II et la reine Paola, accompagnés des souverains luxembourgeois, visitent d'abord le laboratoire d'analyse par réaction nucléaire (LARN). Ils participent ensuite à une expérience, conduite par Johan Wouters, chargé de cours au Département de chimie, sur les principes d'émission et d'absorption des couleurs, avant d'assister à un court exposé sur les nanotechnologies.



Un spectacle folklorique dans le Namur du XIX^e siècle

Peu avant midi, les souverains quittent le Département de chimie pour rejoindre le Forum où les gradins sont pris d'assaut par les professeurs, le personnel et les étudiants de l'Université. Tous viennent assister au spectacle folklorique « Le Triomphe de l'étudiant Jean Lachaume » proposé par l'ASBL namuroise Folknam. Une cérémonie qui plonge dans le Namur du XIX^e siècle lorsque Jean Lachaume, étudiant en philosophie et lettres, le plus brillant de sa promotion (1879), a été porté en triomphe dans les rues de la ville. Costumes d'époque, chars et drapeaux sont de sortie. « Proposer ce spectacle c'était une manière de rappeler l'attachement de l'Université à sa région et à son folklore », explique Annie Degen.

À la fin du spectacle, alors que les Souverains prennent congé de l'Université pour rejoindre le Palais Provincial,

le personnel universitaire est attendu à l'Arsenal pour un grand dîner de fête. « Ensuite, l'après-midi, diverses activités étaient proposées à chacun. Balade en bateau, visite des caves de chez Grafé-Lecocq, ou encore promenade en petit train à la Citadelle étaient notamment au programme », ajoute Annie Degen.

Une pièce de théâtre sur mesure

Mais la journée ne pouvait se clôturer sans un bouquet final: un spectacle créé sur mesure pour les 175 ans de l'Université par François Bodart, professeur émérite de l'Institut d'informatique, Laurent Philippe ancien assistant aux Facultés et coordonné par le metteur en scène Jean-Michel Frère. Mêlant musique, théâtre, danse, vidéo et jeux de lumière, « Le temps en éclats » revisitait de manière inédite et originale l'histoire de l'Université. Une représentation exceptionnelle à l'église Saint-Loup pour laquelle 1300 personnes avaient fait le déplacement. « Cette journée a parfaitement rencontré les objectifs fixés pour les festivités du 175^e anniversaire: parvenir à rassembler la communauté universitaire et affirmer l'image de notre Institution », conclut Annie Degen.

N.J.

Un 175^e anniversaire en trois temps

Le 175^e anniversaire de l'Université fut marqué par deux autres temps forts. Le premier lors de la rentrée académique, le vendredi 15 septembre 2006, où la séance académique au Pedro Arrupe fut largement consacrée à l'histoire de l'Institution. Une séance rehaussée par la présence exceptionnelle du Père Kolvenbach, Supérieur général de la Compagnie de Jésus, arrivé tout spécialement de Rome.

Le second fut la journée réservée aux anciens de l'Université. Organisée le dimanche 22 avril, elle avait attiré plus de 1 000 alumni. Un véritable succès !

#UNamur

Pour en savoir plus :

<http://nouvelles.unamur.be>



Le soutien de l'UNamur aux réfugiés salué par la Commission européenne

Depuis un an, l'Université de Namur assure avec d'autres acteurs du Namurois des cours de langue française aux demandeurs d'asile. Ces cours ont été proposés dans un premier temps dans des salles de cours. Une fois les périodes de vacances arrivées, la question de la perte potentielle des acquis d'apprentissage s'est posée. L'UNamur a donc fait l'acquisition d'une trentaine de licences Erasmus + - Online Linguistic Support for Refugees. Au total, une cinquantaine de réfugiés résidant au Centre de la Croix-Rouge de Belgrade ont suivi ces formations. Tout ce travail a récemment été mis à l'honneur par la Commission européenne sur son site Internet.

Un jeune chercheur en physique récompensé



Michaël Lobet, chercheur au sein du laboratoire de Physique du solide, vient de recevoir le Prix Georges Vanderlinden de l'Académie Royale de Belgique (Classe des Sciences). Cette distinction couronne tous les deux ans une recherche originale dans le domaine des sciences

physiques, et plus particulièrement dans celui de la propagation des ondes électromagnétiques. Michaël Lobet cherche à réaliser des absorbeurs parfaits de radiations électromagnétiques. L'objectif serait notamment de lutter contre la pollution émise par les ondes gsm, le wifi...

Un prix pour une recherche sur les risques liés au traitement contre la leucémie



Hélène Haguet, chercheuse au sein du Namur Thrombosis and Hemostasis Center (NTHC), qui réunit le Département de pharmacie et le laboratoire d'hématologie du CHU UCL Namur, a reçu le 25 février

dernier le prix Léo Pharma Cancer & Thrombose. Ce dernier récompense la recherche du NTHC, initiée par le docteur Jonathan Douxfils et le professeur Jean-Michel Dogné, portant sur l'évaluation du risque cardiovasculaire de nouveaux traitements utilisés dans la leucémie myéloïde chronique. Ce prix apportera un financement futur indéniable, qui servira aux développements ultérieurs de la recherche.

Prix Jean Fichet 2016

À l'occasion de sa cérémonie de diplomation 2016, la Faculté d'informatique de Namur a remis le 4^e Prix Jean Fichet récompensant le meilleur mémoire de master en informatique. Cette année, le Prix a été attribué à Monsieur Simon Desart (Master en sciences informatiques), pour son mémoire intitulé « *A Case Study to Enhance the Smartphone's Accessibility for Visually Impaired People* ».

L'UNamur resserre ses liens avec l'UTAN

Le 1^{er} février dernier, Yves Poulet, le recteur de l'UNamur, et Pierre Devos, président de l'UTAN (Université du Troisième Âge de Namur), ont signé une nouvelle convention liant les deux institutions. L'UTAN compte 4000 adhérents et plusieurs antennes réparties dans toute la province. Cette nouvelle convention est en quelque sorte la mise à jour de la première, qui avait été signée en 2008. Concrètement, elle organise les relations entre les deux institutions: la vice-présidence assurée par un membre de l'UNamur, un conseil paritaire, la participation de l'UTAN à des projets de recherche menés notamment au sein du Département de sociologie de l'UNamur, la mise à disposition par l'université de certains de ses services.

Nouveau Provincial pour nouvelle Province jésuite



Le Père Arturo Sosa, Supérieur général des jésuites, a nommé le Père Franck Janin président de la Conférence des Provinciaux jésuites européens. Il entrera en fonction le 28 août 2017, il remplacera le Père John Dardis. La Conférence des Provinciaux jésuites européens est

composée de 22 Provinces jésuites et de deux régions. Cet été, une nouvelle entité sera effective: la Province d'Europe occidentale francophone. Elle couvrira la Province actuelle de Belgique francophone et du Luxembourg, la France, la Grèce, l'Île de la Réunion et l'Île Maurice. Franck Janin s.j. a joué un rôle important dans ce rapprochement. Le Père François Boëdec (photo) a été nommé pour en prendre la tête.

Naji Habra

LE NOUVEAU RECTEUR DE L'UNAMUR!

Ce 27 mars 2017, l'Assemblée générale a validé la nomination de Naji Habra au poste de recteur de l'Université de Namur. Une décision qui clôturait une procédure d'élection rectoriale entamée le 9 janvier dernier, lors de la déclaration de vacance du poste. Cette procédure, une première à l'UNamur, est historique! Elle est le fruit d'un changement de statuts de l'Université de Namur, constituée en asbl. La Communauté universitaire (personnel et étudiants) a donc parlé, c'est Naji Habra qui la représentera durant les quatre prochaines années. Il entrera en fonction le 14 septembre prochain lors de la rentrée académique. D'ici là, il composera son équipe (les vice-recteurs composent, avec l'Administrateur général, le Conseil rectoral). Nous consacrerons un numéro spécial d'*Omalus*, au mois de septembre, à la nouvelle équipe dirigeante de l'UNamur.





Sandra Rousseau-L'hoest

Namuroise du bout du monde

Du confluent de la Meuse et de la Sambre au Delta du Mékong, voyageons à la rencontre de la biologiste Sandra Rousseau-L'hoest (promo 1990), qui est aujourd'hui directrice de la maison d'accueil Ptea Clara qu'elle a fondée, avec son mari, dans le village de Tareap-Daunsô au Cambodge.

Omalius: Pourquoi avoir choisi Namur pour vos études universitaires ?

Sandra Rousseau-L'hoest: Ma famille est originaire de Namur. Mon père était officier dans l'armée belge. Nous l'avons suivi au Rwanda et en RDC, où j'ai passé l'essentiel de mon enfance et de mon adolescence. Lorsque la question du retour en Belgique est arrivée, ma famille a acheté une maison à Suarlée. Le choix de la Faculté des sciences (Département de biologie) a alors pour moi été évident: celle de Namur était renommée et remplissait les conditions indispensables pour la proximité familiale.

O.: Quel souvenir en gardez-vous ?

S.R.-L.: J'y ai passé de très chouettes années. Au-delà de la satisfaction d'y avoir mené les études que je souhaitais, dans les meilleures conditions possibles, j'ai conservé le souvenir d'une fac à taille humaine, très bien intégrée au sein de la ville et où il était impossible de se sentir un numéro. Parmi les professeurs qui m'ont transmis leur savoir, c'est immédiatement Jean-Jacques Letesson qui me vient à l'esprit, chez qui j'ai d'ailleurs fait mon mémoire. J'ai aussi heureusement pu conserver des amis de cette époque. Ce n'est pas toujours facile de rester proches malgré les grandes distances. Heureusement, avec Internet et les réseaux sociaux, c'est devenu plus facile de cultiver ces liens.

O.: Après des études en biologie à Namur (1986-1990) et une spécialisation en médecine tropicale à Anvers, vous vous engagez dans Médecins Sans Frontières. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer dans l'humanitaire ?

S.R.-L.: Au départ, je voulais faire zoologie car j'ai grandi en contact avec Diane Fossey (la célèbre éthologue et primatologue américaine, NDLR) et ses fameux gorilles. Mon admiration envers elle était sans borne. Durant mon enfance, j'ai aussi côtoyé des humanitaires de différentes nationalités. À l'époque, j'étais fascinée par leur engagement dans le domaine scientifique (écologie, parasitologie, immunologie...). Le choix de mes études s'est par conséquent fait très naturellement.

O.: En quoi consistait votre métier de biologiste au sein de MSF ?

S.R.-L.: Ma première mission s'est faite au nord du Cambodge, au début des années 90, lorsque le pays commençait à se rouvrir au monde, très éprouvé. Puis j'ai rempli différentes missions de terrain en tant que biologiste en Afrique sub-saharienne. J'ai participé à différents projets: réhabilitation des laboratoires de biologie médicale dans les hôpitaux provinciaux, formation des laborantins aux examens de base, supervision de banques de sang. Je garde en mémoire la complexité du terrain, car il y avait

alors encore de nombreux champs de mines, avec la conséquence d'importantes cohortes de personnes mutilées aux urgences et en chirurgie orthopédique.

O.: Avec votre époux Gilles Rousseau, vous avez adopté votre fille Clara au Cambodge en 2002.

S.R.-L.: Avec mon mari, qui est français et médecin généraliste (lui aussi avec une spécialisation en médecine tropicale), nous avions l'intention d'avoir des enfants. C'est l'adoption qui a su primer dans notre vie, avec l'arrivée de Clara en 2002, au Cambodge. C'est un pays que nous admirons chacun depuis toujours.

O.: Vous avez fondé l'association D'une Famille à l'Autre en France en 2007 et créé la maison d'accueil Ptea Clara au Cambodge en 2009. Quel était votre 1er objectif ?

S.R.-L.: Mon premier objectif était de tenir une promesse initiale envers les enfants du Cambodge lors de ma première mission MSF. J'avais pris conscience, très jeune encore, que certains enfants y étaient martyrisés, vendus, prostitués ou réduits en esclavage d'autres façons également. Par la suite, déjà parents et de retour en France, nous avons donc cherché à rétribuer au Cambodge l'immense don qu'il nous avait fait.

O.: Ptea Clara accueille une cinquantaine d'enfants confiés, abandonnés ou en grande détresse sociale. Quels sont les défis du quotidien ?

S.R.-L.: Notre premier défi, d'un point de vue personnel, est de savoir s'intégrer dans une société très différente de la société belge ou française, savoir comprendre et apprécier les différentes personnes qui nous entourent, et à la fois garder sa propre identité et la cohérence entre les deux pour la gestion du quotidien. Les relations avec les autorités de tutelle dans le pays nécessitent également une attention constante, notamment en raison de différences entre nos mentalités et de certaines luttes de pouvoir s'exerçant entre les ONG et les agences internationales, qui impactent sur le terrain.

Ensuite, nous devons préserver un sanctuaire de l'enfance afin que les enfants qui vivront à Ptea Clara jusqu'à leur majorité, continuent à y trouver un havre de paix, de résilience et de développement, pour devenir des adultes à même de s'intégrer en tant que tels dans leur société d'origine. Pour cela, il est indispensable de s'assurer que les enfants tissent des liens avec leur pays et leur société, dans leur tradition. Le Cambodge est un pays très riche culturellement. Notre but est que les enfants qui grandissent avec notre aide grandissent 100 % khmers et deviennent les Khmers et Khmères de demain, qui contribueront à la construction du Cambodge et à son évolution autonome.

C'est aussi un défi de garder la cohésion d'une maison dans laquelle cohabitent plus de 50 enfants et le personnel, sans oublier les enfants qui viennent tous les jours étudier dans nos murs (l'association organise et finance également du parrainage scolaire communautaire à destination des enfants du village voisin, NDLR). Cette réalité est accentuée par les traumatismes auxquels les enfants ont été confrontés avant leur entrée à Ptea Clara.

Enfin, un projet comme le nôtre signifie savoir garantir mensuellement les moyens pérennes pour faire tourner la structure. Pour ce faire, nous pouvons compter sur les bénévoles de notre association, nos sponsors et partenaires d'une fidélité et d'un engagement exemplaires, mais également des adhérents, parrains et marraines dévoués. Dans un esprit de développement progressif, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux donateurs. Nous envisageons actuellement de réaliser ce qui me tient à cœur depuis le début en tant que Belge: ouvrir une antenne de notre projet en Belgique...

Propos recueillis par
Morgane Belin

Retrouvez cette interview
dans son intégralité sur
www.unamur.be/anciens



Pour découvrir et soutenir le projet de la Maison d'enfants Ptea Clara:
www.ptea-clara.com

OMALIUS



OMALIUS est le magazine de l'Université de Namur. Il est diffusé à 7000 exemplaires. Les articles ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite de l'auteur et avec la mention de la source. Certains titres sont de la rédaction.



IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Rédaction

Sophie Arcq, Noëlle Joris.
Avec la participation de Morgane Belin

Service communication

Rue de Bruxelles 53 - 5000 Namur - Tél. 081 72 50 58

Abonnement et changement d'adresse

communication@unamur.be
Tél. 081 72 50 32

Graphisme et impression

MWP (Charleroi)

Comité de rédaction

Alice Bardiaux, Virginie Bourguignon, Simon Degand, Jean Delvaux, Marie-Aline Fauville, Marie Gevers, Esther Haineaux, Catherine Lambert, Claire Lobet-Maris (Présidente), Robert Queck et Laura Rizzerio.

Directeur de publication

Olivier Hostens

Éditeur responsable

Yves Pouillet, recteur de l'Université de Namur
(61 rue de Bruxelles - 5000 Namur)